

## MAI A VELO

Cette année, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain participe au Challenge d'activité « Mai à Vélo ».

Cela consiste à faire un maximum de trajets du quotidien à vélo, du 1er au 31 mai, sur notre territoire.

Nous souhaitons ainsi inciter les habitants à prendre leur vélo sur toute la durée du mois de mai, et pas uniquement lors d'un événement ponctuel. Pour cela, le Collectif « Mai à vélo » s'associe avec une application GPS - Geovelo - qui comptabilisera les kilomètres parcourus.

Tout le monde peut participer, le principe est simple :

1. **Je m'inscris** à Geovelo via le site ou l'application mobile (créer un compte)
2. Je rejoins la communauté « CC Plaine de l'Ain » :
  - Via le lien d'invitation : <https://geovelo.app/communities/invites/DCOBSEW>
  - Via le QR code de l'affiche ci-jointe
  - Ou via une recherche de communauté dans l'application
3. **Je pédale !** L'application Geovelo doit être ouverte pour enregistrer vos trajets.

Les 3 personnes ayant parcouru le plus de kilomètres sur notre territoire recevront un prix !  
N'hésitez pas à diffuser l'information.

Participer à Mai à vélo, c'est aussi aider notre territoire à améliorer les pistes cyclables grâce aux analyses fournies par Geovelo.

Retrouvez également des événements vélo du mois de Mai près de chez vous :

<https://maiavelo.fr/nos-evenements/>

Déjà répertoriés :

- Ambérieu en Bugey : Parc de la Comberie <https://maiavelo.fr/event/18318/>
- L'Abergement de Varey : Pédaler dans les Weppes vous donne des ailes !  
<https://maiavelo.fr/event/19131/>
- Meximieux : L'atelier FICA Atelier co-réparation de vélos <https://maiavelo.fr/event/19652/>

### À propos de Mai à Vélo

Mai à vélo est un événement dont la première édition s'est tenue en 2021, qui fédère toutes les activités organisées autour du vélo en France, à l'occasion du mois de mai. Mai à vélo est une initiative soutenue par le ministère de la transition écologique et le ministère chargé des Sports, qui rassemble les principales institutions du monde du vélo au sein de sa coordination nationale : la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, (FUB), le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables (CVTCM), l'Union sport & cycle (USC), l'organisation professionnelle représentative des services de la mobilité (MOBILIANS), Vélo & territoires, la Fédération Française de Cyclisme (FFC), la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo), L'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V), Femmes en Mouvement, l'Association de Promotion des Cycles et de la mobilité active (APIC), l'Heureux Cyclage, ainsi que l'ADEME. Davantage d'informations : [www.maiavelo.fr](http://www.maiavelo.fr)